

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. le 10 JUIN 1914

G.-E. DION, Administrateur

Cinquantenaire de l'université catholique de Memramcook

C'est au cours du mois courant, les 16, 17 et 18 juin, qu'à Memramcook, Nouveau-Brunswick, l'on célébrera par des fêtes grandioses, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'université du collège Saint-Joseph de Memramcook, la seule université catholique des provinces maritimes. Les fêtes ont été préparées de longue main et l'on compte que des centaines d'anciens élèves se rendront à l'invitation cordiale qui leur a été faite par les membres du comité d'organisation.

L'an dernier, le 17 juin, un certain groupe d'anciens élèves se réunissait en convention à Memramcook, et, l'Université Saint-Joseph fut, en cette occasion, l'objet d'une de ces démonstrations qui laissent dans l'âme la plus douce émotion et un pieux souvenir. Mgr E. A. Leblanc et bon nombre d'orateurs, tous anciens élèves, rappellèrent les humbles débuts, les développements rapides et les magnifiques succès de leur *Alma Mater*.

Heureuse Reminiscence

Le souvenir du regretté Père Lefebvre, son généreux fondateur, fut plus d'une fois évoqué. En cette occasion, un des orateurs rappela que dans un an, cinquante ans sonneraient dans l'existence du collège. Ce fut le premier grand signal; immédiatement, des comités furent nommés et l'on forma des projets pour la célébration imposante qui doit avoir lieu sous peu. Depuis, des circulaires invitant tous les anciens élèves ont été adressées dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis; rien n'a été épargné par les membres du comité d'organisation pour amener, en cette occasion, le plus grand nombre possible d'anciens élèves. De leur côté, ces derniers, jusqu'ici, ont généreusement répondu à l'appel de leur *Alma Mater* et les fêtes pour les 16, 17 et 18 juin prochain ont un succès des plus grandioses d'assuré.

Fondé en 1864

Le Collège Saint-Joseph de Memramcook, dirigé par la Congrégation de Sainte-Croix, fut fondé en 1864 et incorporé en 1868, sous ce nom. Cette institution reçut alors du gouvernement provincial une charte l'autorisant à conférer des degrés universitaires, puis, en 1898, par un amendement à sa charte, le collège devint l'Université du Collège Saint-Joseph. Enfin, le 17 mai 1906, à une réunion tenue en l'Université d'Oxford l'Université du Collège Saint-Joseph fut admise à l'unanimité aux privilèges accordés par le Statut des Universités Coloniales.

Bureau de Direction

Les membres de la corporation de cette université sont actuellement: président: le Rév. Benjamin Lecavalier, C. S. C.; vice-président: le Rév. Louis Guertin, C. S. C., Ph. D., D. D.; secrétaire: le Rév. J. Edmond Mondou, C. S. C., M. A.; directeurs: les Révérends Alfred Roy, C. S. C., M. A., André T. Leblanc, C. S. C.; Frédéric Tessier, C. S. C., M. A.; Ltd, et Frank McBride, C. S. C., D. D.

Le site de l'Institution

La position du collège est des plus pittoresques. Il est situé sur une éminence qui domine la vallée de Memramcook et d'où l'on peut contempler un des plus magnifiques panoramas qui se puisse voir dans les Provinces Maritimes. Eloigné d'une vingtaine de milles de Moncton, N. B. (le centre des affaires du chemin de fer Intercolonial), il se relie facilement par ces moyens de communication à toutes les diverses parties de la Puissance et des Etats-Unis. La station de "College Bridge", en face de l'établissement et à un mille de distance, est à cent douze milles de St-Jean, N. B., et à cent soixante-cinq milles d'Halifax, N. E.

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette institution prospère fut fondée par le Père Camille Lefebvre en 1864. Depuis longtemps déjà, les évêques de la province de Québec avaient compris la nécessité d'avoir dans la province voisine, une institution catholique. En 1802, Mgr Deneault offrit le site de Memramcook aux Jésuites pour y ouvrir un collège, puis, plus tard, Mgr Plessis réitéra cette offre, mais l'Acadie ne semblait pas leur convenir. En 1883, un petit collège fut ouvert à Grande Digue, mais ne put résister que pendant deux ans. Le Père Hubert Giroir, fut un de ceux qui firent le plus pour doter les provinces maritimes d'une institution religieuse. Il fut le digne précurseur du Père Lefebvre, bien que ses efforts n'obtinrent alors aucun succès.

Humbles Commencements

Ce n'est qu'en 1864 que le terrain de Memramcook, ancienne propriété des Sulpiciens, comprenant trois cents arpents de terre, fut donné à la Congrégation de Sainte-Croix qui y envoya le Père Lefebvre. Outre ce terrain, le fondateur du Collège Saint-Joseph n'avait que \$58, dont \$50, lui avaient été donnés par Mgr Sweeney, évêque du diocèse. Ce fut avec cette somme, quelques meubles, un cheval et une vache laitière que lui avait donnés le curé LaFrance et avec son travail infatigable que le Père Lefebvre fonda la prospère institution qui fait aujourd'hui, l'orgueil des citoyens de langue française des Provinces Maritimes et dont on va sous peu, célébrer avec pompe, le cinquantième.

Le Père Camille Lefebvre ne recula pas devant une telle entreprise et la première chose qu'il fit fut de consacrer son œuvre à Saint-Joseph. Dans l'acte de cession des terrains, il était convenu que les classes devaient s'ouvrir à l'automne de la même année. Il n'y avait rien de fait et le Père Lefebvre était seul et devait en outre remplir la charge de curé de Memramcook et desservir trois paroisses voisines.

Son travail fut si efficace, que le 10 octobre 1864, une maisonnette était construite et servait de premier collège. Le personnel de cette institution comprenait le Père Camille Lefebvre, les Révérends Pères Bazo, e et O'Brien et les Frères Dieudonné et Alphonse. Les classes s'ouvraient pour 37 élèves qui se présentèrent. L'année suivante, on y comptait 63 élèves.

L'Œuvre Progressive

Ce n'est qu'en 1868 que l'on commença les grands travaux de construction du collège. Le personnel était en même temps augmenté. C'est aussi au cours de cette année, que le gouvernement provincial lui octroya une charte universitaire. Les recettes de l'année avaient été de \$1,360.18 et les dépenses de \$568.57 laissant un excédent de \$791. C'était la richesse et l'on décida de construire une chapelle en bois.

Plus tard, de 1873 à 1875, on construisit le collège en pierre et, l'année suivante, en 1876, à l'ouverture des classes, on comptait 145 élèves, 16 religieux enseignants, 12 ecclésiastiques, huit auxiliaires et trois domestiques.

Monument Lefebvre

En 1889, les anciens élèves retournèrent à leur *Alma Mater* pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Collège St-Joseph. Les fêtes furent on ne peut plus touchantes et, avant de se séparer, les anciens élèves formèrent une bourse de \$2,500 qu'ils remirent au Révérend Père Lefebvre. Cette somme servit à construire une aile en bois au collège devenu trop petit pour répondre aux besoins. Depuis, de nouvelles constructions ont été ajoutées à l'édifice principal en différents temps et aujourd'hui, le collège, dont les débuts furent si modestes, est un magnifique édifice mesurant près de trois cent pieds de façade sur profondeur de près de cent pieds et une hauteur de quatre étages.

Un autre don des anciens élèves est le monument Lefebvre construit à quelques pas du collège et qui comprend les salles de chimie, cabinet scientifique, salle académique et autres. Ce superbe édifice en pierre a été érigé à la mémoire du regretté Père Lefebvre.

Biographie

Le Père Camille Lefebvre naquit à Saint-Philippe de LaPrairie, dans la province de Québec, le 14 février, 1831. Il fit ses premières études à l'école de Saint-Jacques le Mineur puis à l'école de Saint-Philippe.

A 17 ans il devenait lui-même instituteur. Deux ans plus tard, il avait ainsi amassé une petite somme qui lui permettait de continuer ses études tout en enseignant. Aidé de l'abbé Morin, alors curé de Saint-Cyprien, il fit ses études latines puis en 1852, après avoir là aussi enseigné, il devenait postulant au collège Saint-Laurent.

En 1854, le premier novembre, il faisait sa profession religieuse. Il était le premier Canadien entrant dans la Congrégation de Sainte-Croix et en plus le premier prononçant ses vœux en Amérique. Le 29 juillet, 1855, il était consacré prêtre dans la cathédrale de Montréal, par Mgr J. Larocque, coadjuteur de Mgr Bourget.

Aussitôt après son ordination il fut envoyé à St-Eustache comme vicaire et y resta cinq ans, puis il remplit le même office à Ste-Rose et fit des missions à Saint-Hyacinthe et à Sorel. C'est le 27 mai, 1864, qu'en compagnie de Mgr Sweeney, venu exprès à Saint-Laurent pour faire la connaissance de celui que la communauté de Ste-Croix lui donnait pour sa mission de Memramcook, il prit le chemin du nouveau Brunswick. A deux reprises il refusa de devenir provincial de la Congrégation de Ste-Croix. Après une longue maladie qui dura plus de deux ans et demi, il mourut subitement dans la nuit du 27 au 28 janvier 1895. Le matin, il fut trouvé mort dans son lit, par deux religieuses.

Notes Parlementaires

Le bill du *Canadien-Nord* est enfin au Sénat. Il subit sa troisième lecture, aux Communes, mardi. La majorité en faveur fut de 47: pour 85, contre 38. M. Nickle vote avec l'Opposition, et l'hon. M. Charlton, avec le ministère. Le vote fut pris après que les amendements de Sir Wilfrid Laurier et de M. Verville, député ouvrier de Maisonneuve, furent rejetés. Le chef de l'Opposition demandait au gouvernement de prendre le contrôle de cette ligne, après en avoir réduit le capital-actions à 30 millions. M. Verville voulait que le ministère demande à MacKenzie et Mann de régler les grèves dans les mines de l'île Vancouver qui leur appartient. L'hon. M. Crothers, ministre du Travail, et deux députés de la Colombie Britannique, assurèrent le promoteur que ces financiers ne contrôlaient plus ces mines.

Hier, le Sénat commença la discussion sur ce bill. L'hon. M. Longheed, ministre sans portefeuille et leader conservateur à la Chambre Haute, expliqua le projet de loi. Le chef libéral, l'hon. M. Bostock, lui répondit et proposa un amendement comprenant 13 articles. Il s'oppose pas la proposition d'accorder 45 millions à MacKenzie et Mann, mais il ne veut pas que le gouvernement devienne leurs associés sans exiger la majorité des actions. Il ne croit pas que 45 millions est une somme suffisante pour parachever cette ligne. Le gouvernement serait donc responsable de tous les dépenses additionnelles. Il est un peu difficile de prédire ce que fera le Sénat de ce bill.

Le projet de rembourser les déposants de la défunte *Farmers' Bank* a subi sa troisième lecture, hier soir, après une forte opposition de la gauche. Deux députés libéraux, MM. Nesbitt et Ross, de l'Ontario, votèrent avec le ministère. Le Dr Clarke fut très sévère dans sa critique de cette proposition. Il a demandé au Sénat de rejeter le bill. Des malins disent qu'il ne passera pas à la Chambre Haute.

Le bill pour garantir les obligations du Grand Tronc Pacifique, au montant de 16 millions, pour le parachevement de la section des montagnes rocheuses, a subi sa deuxième lecture.

Hier, après la séance de l'après-midi, les députés conservateurs ont présenté une montre en or à l'hon. M. Meighen et un service à thé

(Suite à la troisième page.)

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 26-41

MAX. D. CORMIER
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29

STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone

J. E. MICHAUD
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

B. A.

A. M. CHAMBERLAND
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois

Phone 11-77

A. J. CUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34

FRANCIS H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46

A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
— Médecin spécialiste —
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National, " 519.

Heures de Bureau:

10 hrs à 11.30 rbs a. m.

2 hrs à 5 hrs p. m.

Soir: 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18

J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

ANDERSON SIDING, N. B.

Téléphone, 18

JOS A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et
Tapisseries

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18

Téléphone, 18